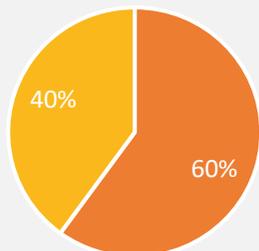


INTRODUCTION

La transhumance est une pratique de longue date en Mauritanie où elle a évolué au cours des dernières décennies avec la raréfaction des ressources impliquant la redéfinition des routes empruntées par les troupeaux. Par conséquent, des conflits peuvent survenir entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un système d'alerte qui a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétail et les conflits ou catastrophes naturelles liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux interactions entre agriculteurs et éleveurs, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire les tensions dans les régions d'intervention. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 21 informateurs clés, présents dans huit régions (Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant et Trarza) pendant le mois d'avril 2022.

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

TYPES D'ALERTE



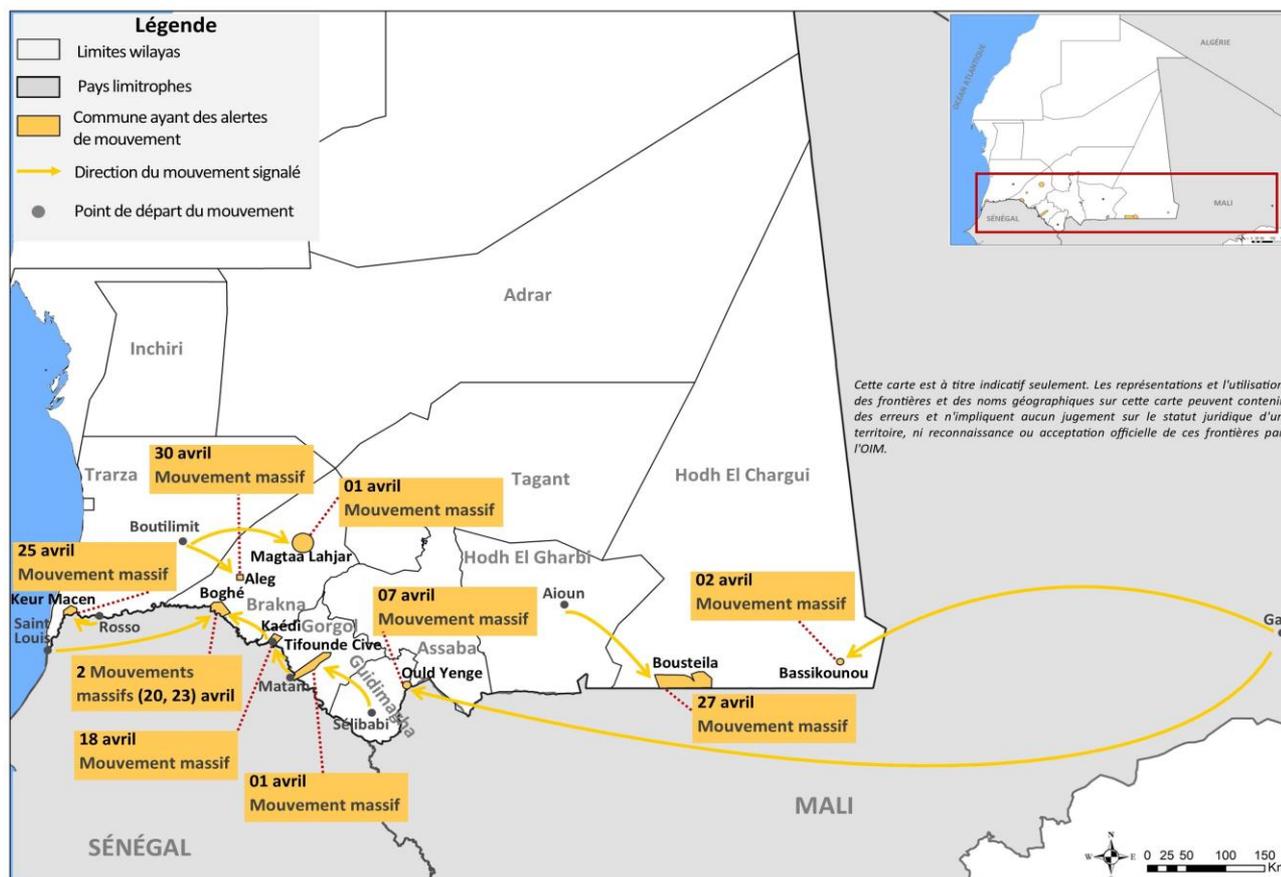
■ Evènement ■ Mouvement

Au total, 25 alertes ont été recensées dans le système d'alertes dont 10 alertes mouvements et 15 alertes évènements.

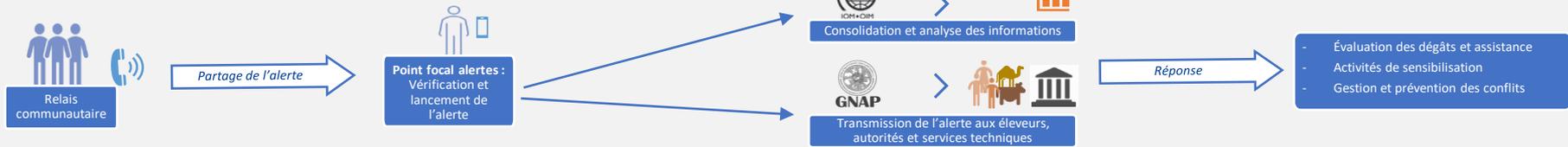
Les maladies constituaient la principale alerte évènement (40%) au cours du mois d'avril 2022. Il a été noté aussi beaucoup de cas de vols de bétails (33%), des feux de brousse (20%) mais également quelques cas de conflits entre éleveurs (7%).

Concernant les alertes mouvements rapportées ce mois ci, la totalité était des mouvements massifs (100%).

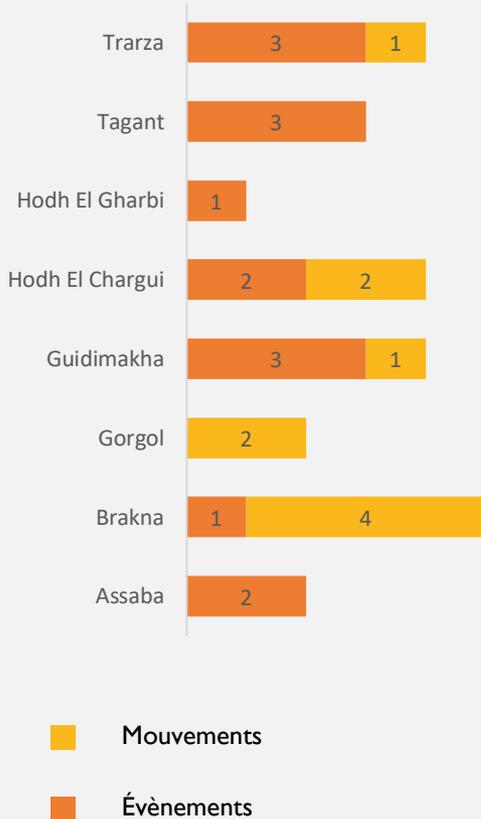
CARTE: ALERTES MOUVEMENTS EN AVRIL



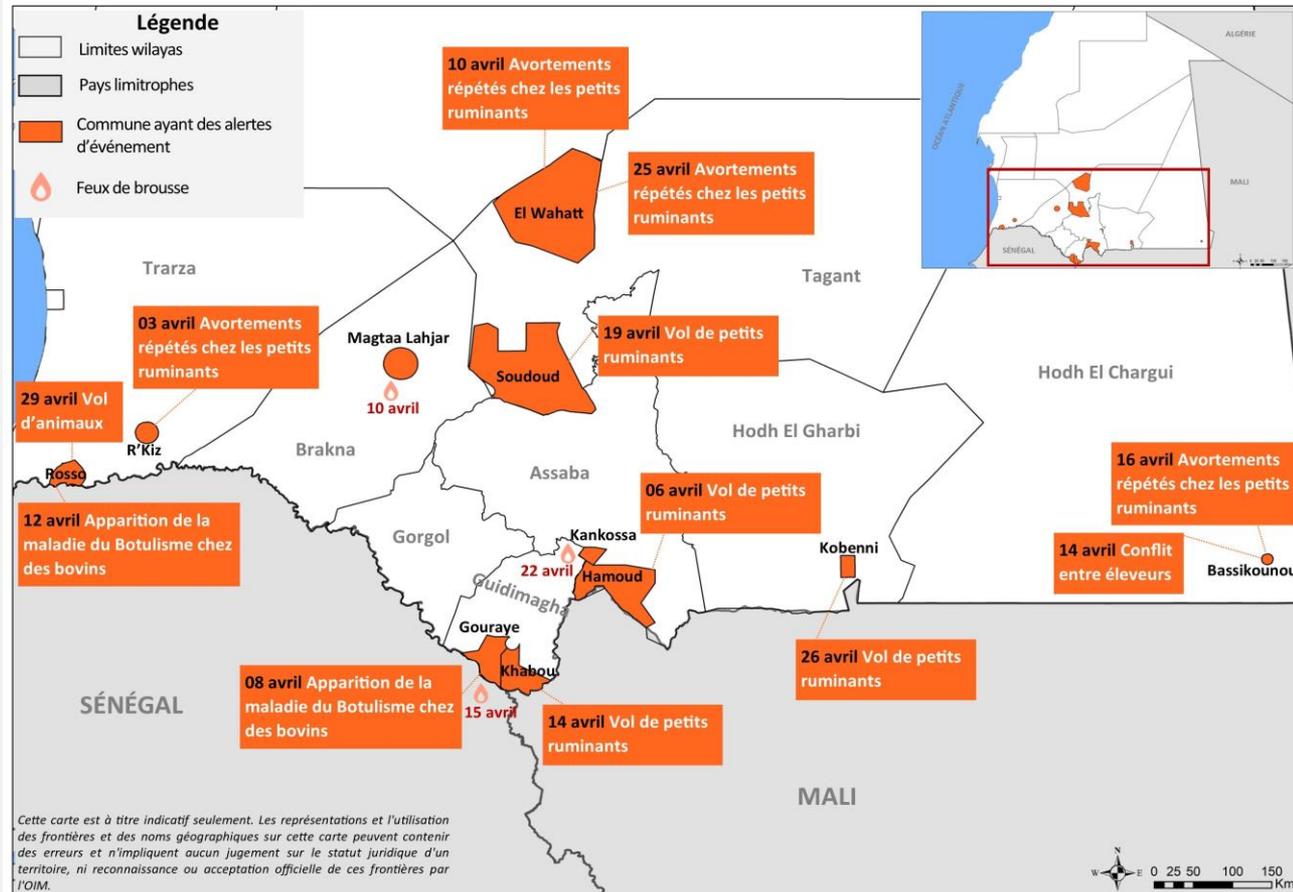
PROCÉDURE DE PARTAGE DE L'ALERTE



TYPES D'ALERTE PAR REGION



CARTE: ALERTES ÉVÈNEMENTS EN AVRIL 2022

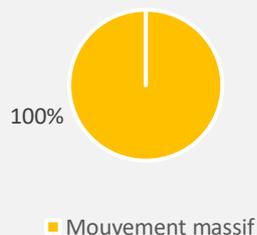


Concernant les **alertes « mouvements »**, 10 mouvements ont été rapportés impliquant le déplacement de plus de 3070 animaux accompagnés de 54 personnes, avec une moyenne d'environ 307 animaux pour chaque mouvement enregistré. Selon les relais communautaires, ces mouvements pourraient entraîner des dégâts dans les champs alentours par groupes pastoraux (90%), la non utilisation des couloirs de transhumances officiels (90%), la compétition autour des ressources naturelles (70%) et d'autres types de conflits (10%). La plupart de ces mouvements sont internes à la Mauritanie (60%). Les mouvements transfrontaliers représentaient 40 pour cent des flux et provenaient du Mali (20%) et du Sénégal (20%). Au Mali ces mouvements provenaient de la région de Gao tandis qu'au Sénégal ils provenaient des régions de Saint-Louis et Matam. Selon les relais communautaires, ces mouvements pourraient entraîner une compétition autour des ressources animales. Les relais communautaires estiment très probable (dans 90% des cas), voire probable (10%) que les conséquences anticipées se concrétisent.

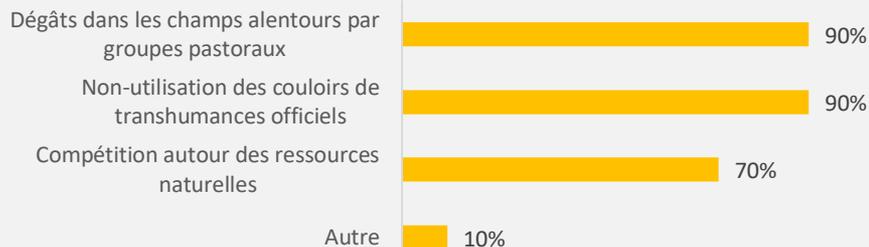
Les **alertes « évènements »** signalées ce mois-ci concernent principalement des vols de bétail (33%), des avortements des petits ruminants (27% qui sont suspectés être causés par la maladie de la vallée du Rift), des feux de brousse (20%), l'apparition de la maladie du botulisme chez les bovins (13%), et les conflits entre éleveurs qui représentent 7 pour cent des alertes reçues. Vingt-sept pour cent des évènements ont été résolus par la médiation sociale de la communauté (habitants) et l'intervention des autorités locales.

ALERTES MOUVEMENTS

Type de mouvement



Conséquences probables
(multiples réponses possibles)

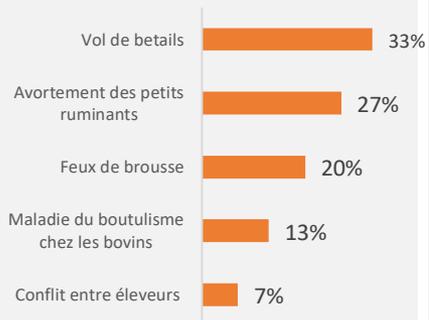


Probabilité que ce risque potentiel se concrétise

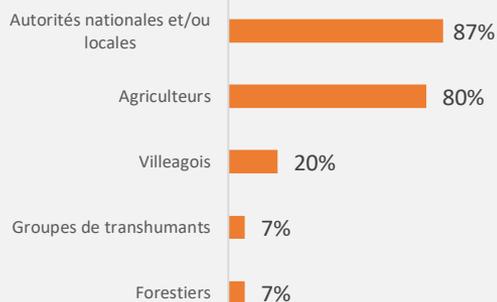


ALERTES ÉVÈNEMENT

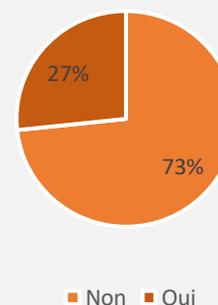
Type d'évènement



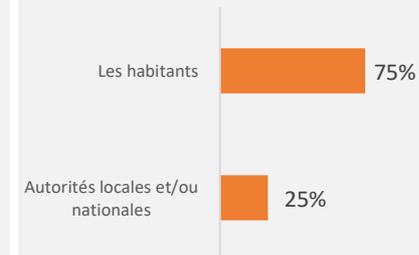
Acteurs impliqués dans les évènements
(multiples réponses possibles)



État de résolution:
Les évènements sont-ils résolu ?

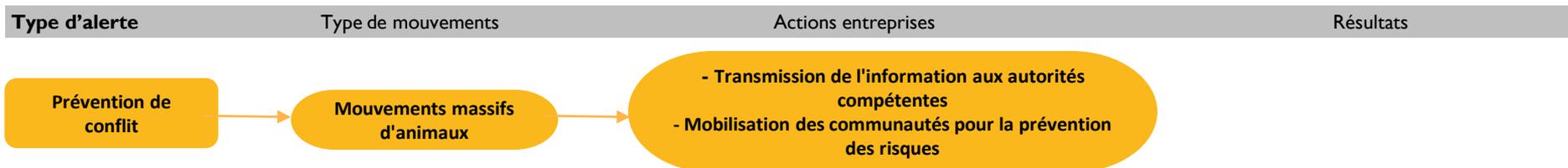


Acteurs intervenus dans la résolution des conflits
(multiples réponses possibles)

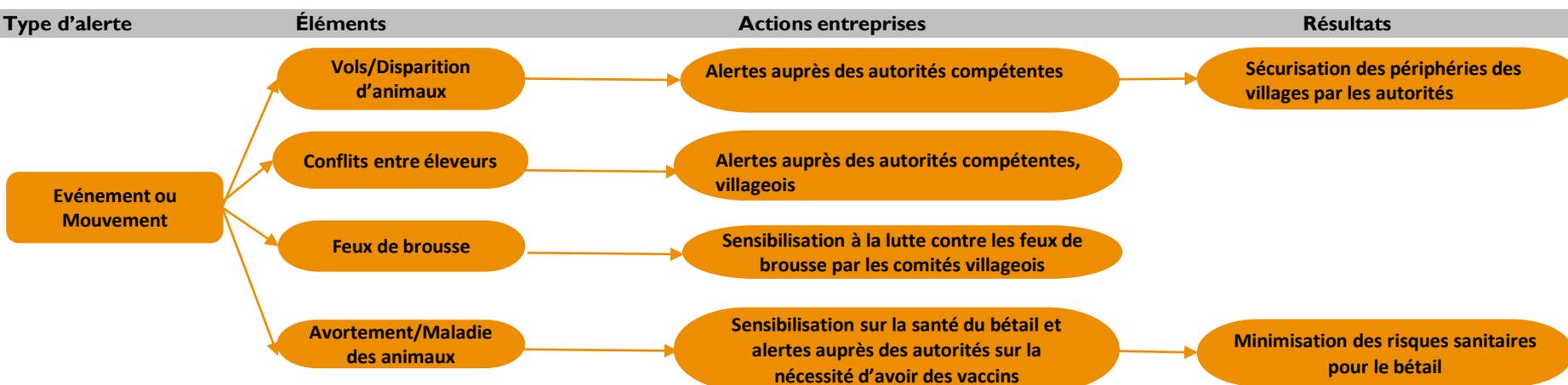


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAF (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÉNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAF et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux habitants des communes concernées**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives sur les mouvements, à éviter les conflits. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs, notamment les villageois ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale et la sensibilisation sur les risques de conflits. D'autre part, des activités de sensibilisation sur les feux de brousse ont été menées ainsi que des actions pour protéger les ressources naturelles notamment par la mise en place de pare-feux.